



Annexe taux d'encadrement dans la mise en oeuvre d'activités physiques et sportives dans le cadre des sorties scolaires

publié le 22/06/2004 - mis à jour le 13/09/2018

en Charente Maritime

Des indications concernant :

- sorties sur l'eau (mer, canaux ...) ;
- randonnées pédestres ;
- bicyclette sur voie publique ;
- transport en voiture particulière ;
- baptême de l'air ;
- activités nautiques ;
- char à voile ;
- cyclisme ;
- activités d'orientation ;
- équitation ;
- baignade ;
- escalade ;
- activités de grimpe.

Documents joints

 Aspects réglementaires de la mise en oeuvre d'activités physiques et sportives dans le cadre des sorties scolaires (PDF de 325.3 ko)

 Aspects réglementaires de la mise en oeuvre d'activités physiques et sportives dans le cadre des sorties scolaires (RTF de 1.3 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.